

Communiqué de presse

Berne, le 18 mai 2020

L'UTP soutient le projet relatif au crédit d'engagement du trafic régional voyageurs

L'Union des transports publics (UTP) a déposé aujourd'hui sa prise de position sur le crédit d'engagement destiné à indemniser les prestations du trafic régional voyageurs entre 2022 et 2025. L'association faîtière des transports publics y déclare se réjouir de l'augmentation de 300 millions de francs du crédit, mais émet quelques réserves, principalement à l'égard du financement insuffisant de l'innovation.

Dans la prise de position qu'elle a déposée aujourd'hui 18 mai, l'Union des transports publics (UTP) salue le crédit d'engagement de 4402 millions de francs proposé pour les années 2022 à 2025, en particulier sa hausse de quelque 300 millions de francs par rapport à la période précédente. Toutefois, malgré une satisfaction générale, l'UTP formule quelques revendications.

Tout d'abord, en ce qui concerne le nouveau coronavirus, la branche applaudit le fait que l'Office fédéral des transports souhaite traiter les conséquences économiques de la pandémie dans un projet ad hoc. Une grande incertitude règne toujours quant à la valeur donnée aux effets dus à la crise du Covid-19, raison pour laquelle il est judicieux de définir le financement ultérieur des conséquences subies dans un article séparé de l'arrêté fédéral portant sur les années 2022 à 2025.

D'autres points concernent le financement des innovations et la stratégie énergétique. Afin que les entreprises de transport puissent promouvoir l'innovation et accroître ainsi l'attrait du trafic régional voyageurs (TRV), il faut d'une part éliminer les obstacles administratifs, et d'autre part avoir suffisamment de moyens financiers à disposition. L'UTP juge les cinq millions de francs proposés par année pour financer l'innovation trop faibles. Il est capital de réserver suffisamment de ressources pour développer le TRV vers une vision d'avenir. Dans ce contexte, la stratégie énergétique doit en sus être plus fortement appuyée.

Renseignements

Ueli Stüchelberger, directeur de l'UTP | 031 359 23 35

Bruno Galliker, porte-parole de l'UTP pour la Suisse romande | 031 359 23 38